



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

# **Comité Local de Cohésion Territoriale**

*22 mars 2021*

*Point d'étape sur le déploiement du plan France Relance  
dans les Vosges*





**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Introduction par Monsieur le Préfet

# Ordre du jour



**Présentation du réseau des référents de la Relance**

**Présentation de bilans chiffrés et focus sur des dispositifs :**

- **Pôle Cohésion – Territoires**
- **Pôle Écologie**
- **Pôle Compétitivité**
- **Pôle Cohésion – Emploi**
- **Pôle Budget et Fiscalité**

# Le réseau des référents de la Relance



## Pourquoi ?

- Diffuser le plus largement possible les informations relatives au déploiement territorial du Plan de Relance
- Être en capacité de détecter des projets dans tous les domaines et sur tout le territoire

## Qui ?

- Le Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi et Missions Locales
- Les chambres consulaires : CCI – CMA – CA
- Les branches professionnelles : FDBTP – FNTR – PAPEST – FIBOIS
- Les organisations d'employeurs : MEDEF – UIMM – UMIH – CPME
- Les collectivités : AMV – AMRV – Maison de la Région – Conseil départemental EPCI – PETR
- Des associations : FACE Vosges – Cap Emploi Vosges - Vosj'Innove



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Pôle Cohésion - Territoires**

## 1. Pôle Cohésion - Territoires



Afin d'aider directement les collectivités confrontées aux conséquences de la crise à financer leurs investissements, le Gouvernement a mis en place des outils financiers, spécifiques au Plan de Relance :

- DSIL part exceptionnelle 2020-2021 : **8,2 M€** (transition écologique/ résilience sanitaire / rénovation du patrimoine)
- DSIL Rénovation thermique des bâtiments publics : **4,7 M€** en 2021

# 1. Pôle Cohésion - Territoires



Le bilan chiffré des crédits spécifiques du Plan de Relance dédiés à soutenir l'investissement des collectivités est le suivant :

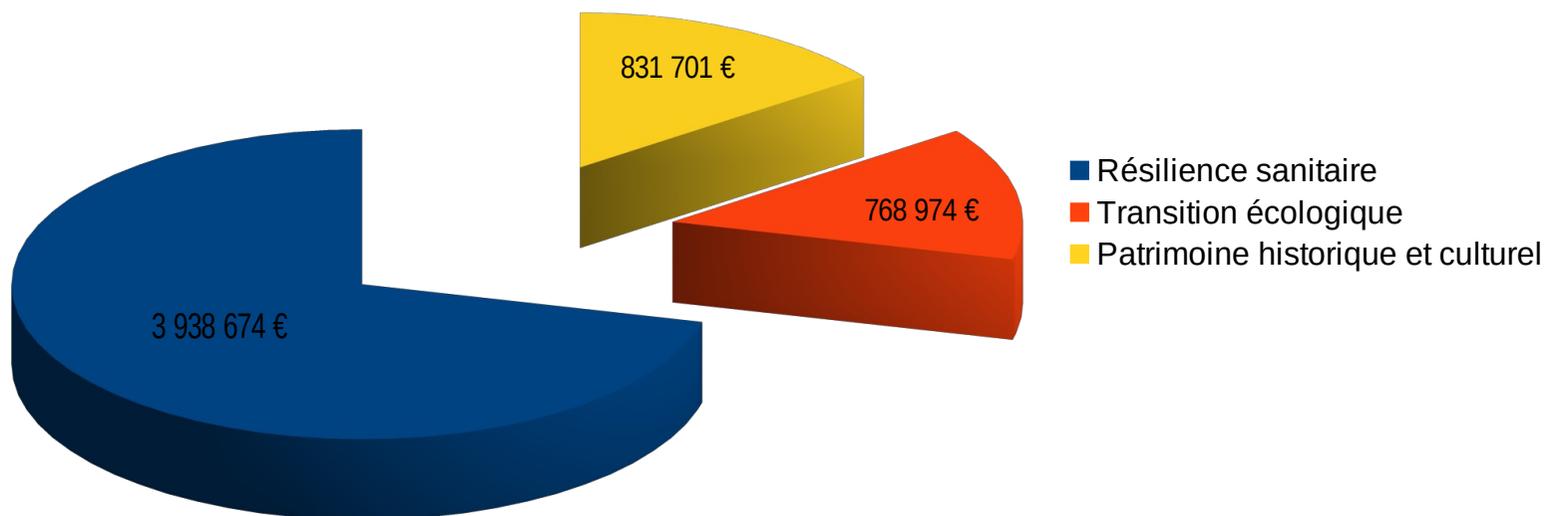
## Bilan DSIL Plan de Relance au 22/03/2021

DSIL part exceptionnelle		DSIL thermique	
Nombre de dossiers	Crédits consommés	Nombre de dossiers	Crédits consommés
18	3 692 201 €		
9	1 847 148 €	11	1 721 506 €

# 1. Pôle Cohésion - Territoires



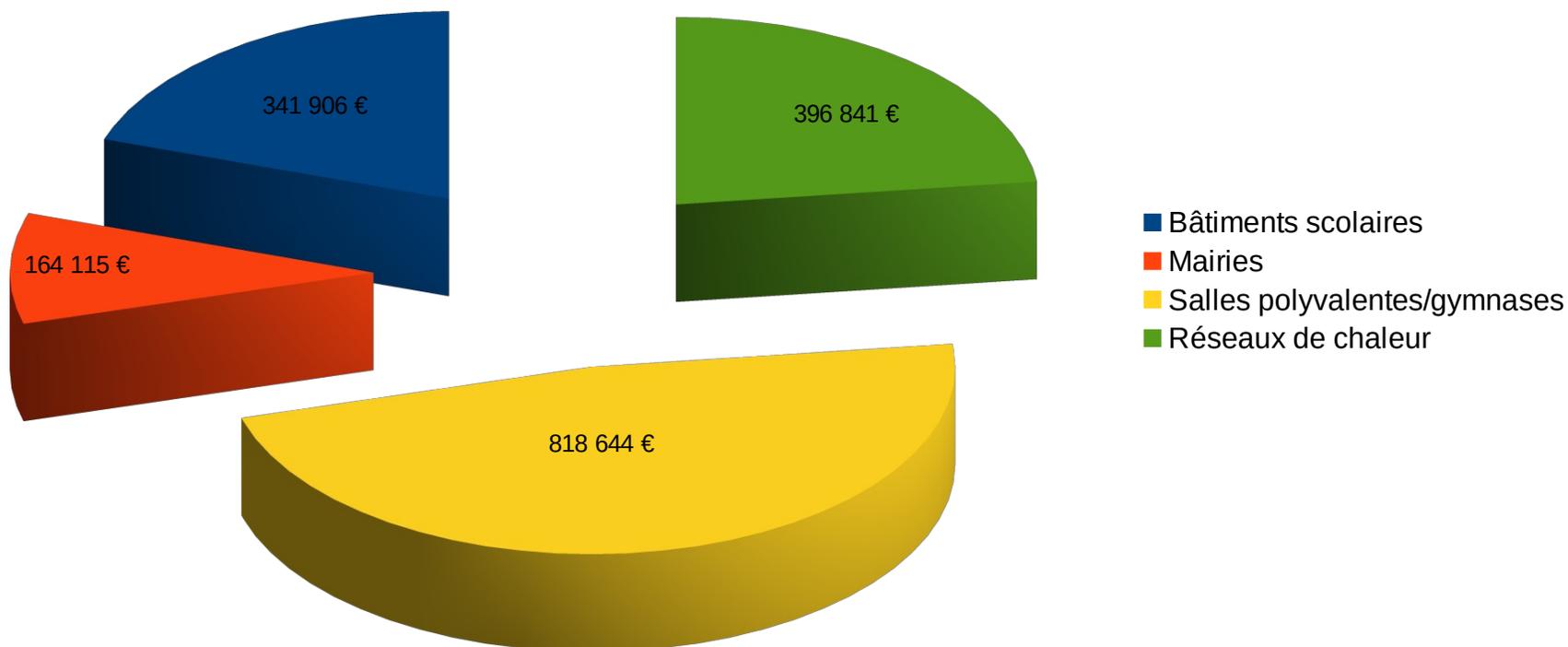
DSIL part eceptionnelle 2020-2021



# 1. Pôle Cohésion - Territoires



DSIL Thermique 2021





**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Pôle Écologie

## 2. Pôle Écologie : Volet Agriculture



- Aides aux investissements des agriculteurs  
**237 dossiers déposés** ➔ **3 523 682€ sollicités**

- Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires  
**1 dossier déposé** ➔ **40 000€ sollicités**



- Projets agricoles et alimentaires des collectivités  
**7 dossiers déposés** ➔ **256 468€ sollicités pour 535 870€ d'investissements**

- Modernisation des abattoirs  
**1 dossier déposé** ➔ **68 871€ sollicités pour 118 493€ de travaux**



## 2. Pôle Écologie : Volet Forêt



- Renouvellement forestier

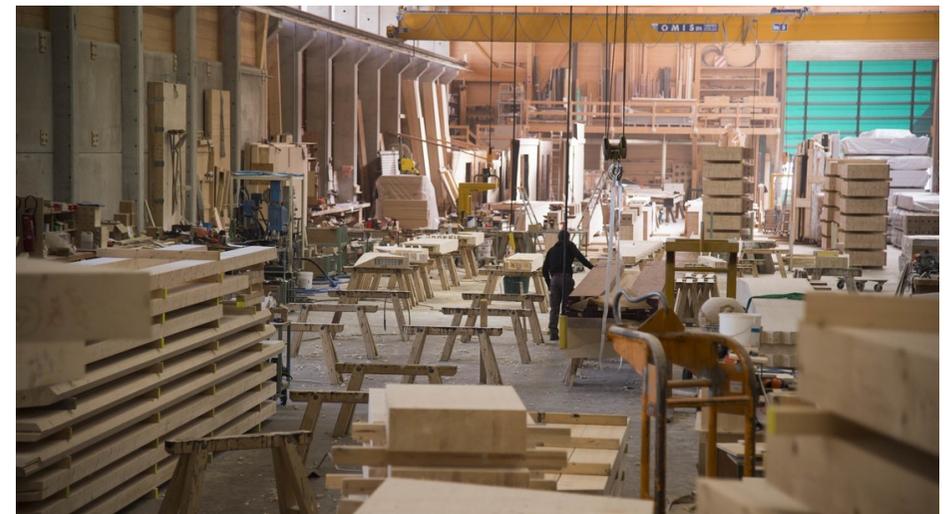
**2 dossiers déposés** ➡ **47 000€ sollicités**

- Soutien à l'industrie de transformation du bois

**2 dossiers déposés** ➡ **Non estimé**

- Graines et plants

**1 dossier déposé** ➡ **Non estimé**



## 2. Pôle Écologie : Volet Eau et Biodiversité



- Modernisation des réseaux d'eau potable

**10 dossiers déposés** ➡ **909 509€ alloués** pour 2 194 649 de travaux

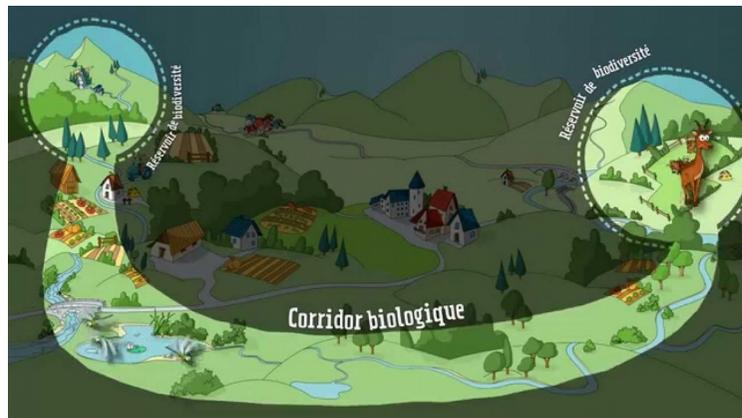
- Boues COVID

**7 dossiers déposés** ➡ **81 195€ alloués** pour 92 371 de travaux

- Biodiversité (aires protégées, restauration des continuités écologiques terrestres)

**10 dossiers déposés** ➡ pour 697 000€ de travaux (en cours d'instruction)

- VNF : travaux de sécurisation de bouzey et sur les prises d'eau ➡ **6,7 M€ alloués sur 4 ans**



## 2. Pôle Écologie : volet aménagement et habitat



- Friches (2 Appels à projet)

**8 dossiers déposés** ➡ **17 144 325 €** sollicités pour 47 952 343,00 € de travaux

- Rénovation thermique et restructuration lourde des logements sociaux

**5 dossiers déposés** ➡ **2 701 000 €** éligibles pour 13 505 000 € de travaux



- Ma prime rénov (Anah)

**1323 engagés en 2020** ➡ **6 698 180 €** alloués pour 17 016 091 € de travaux

**268 engagés en 2021** ➡ **1 118 439 €** alloués pour 3 506 411 € de travaux

- Programme ponts (CEREMA) ➡ **23 demandes déposées**



# 2021- Plan de relance – Volet forestier



# Renouvellement Forestier : conditions d'éligibilité



## Bénéficiaires :

- les propriétaires privés
- les propriétaires de forêts publiques autres que l'État, relevant du régime forestier
- les coopératives et autres regroupements

## Garantie de gestion durable sans discontinuité sur la période d'engagement du dispositif

L'aide porte sur les surfaces forestières **auxquelles s'applique un document de gestion durable, ou qui disposeront de ce document avant la fin de réalisation du projet, document à joindre au paiement solde**

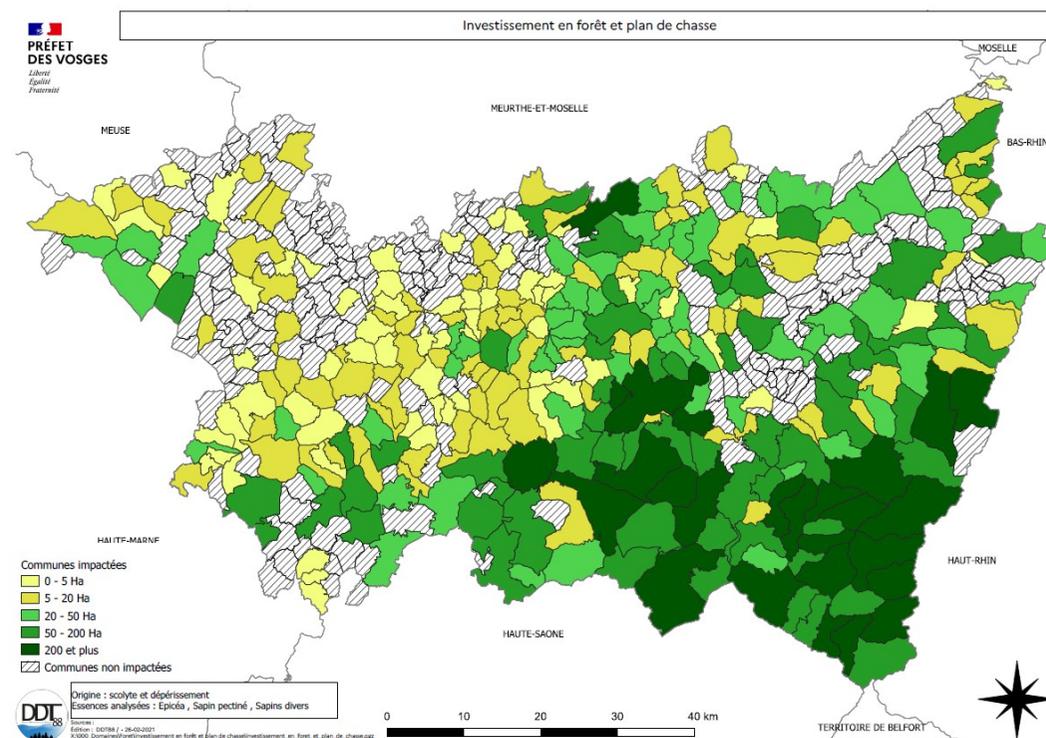
## Critères relatifs au montant de l'aide

- **le montant de la subvention publique doit être supérieur à 3 000 €**
- aucun seuil de surface

# Renouvellement Forestier- Plan de relance

## Les dates importantes de la vie du dossier :

- le dépôt des dossiers au fil de l'eau sur une plateforme numérique,
- le début des travaux peut se faire à la date de dépôt du dossier,
- délais de 2 mois pour recevoir un courrier de recevabilité du dossier,
- date butoir pour déposer un dossier : au 31 décembre 2021,
- date pour achèvement des travaux : 18 mois maxi après la date d'engagement.



## Dispositifs avec 3 volets : Taux d'aide VOLET 1 de 80%

- Peuplements sinistrés par les scolytes de l'épicéa
  - ➔ éligible si peuplements exploités après le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ou à exploiter suite attaques scolytes
- Autre essence atteinte par ravageur et sécheresse
  - ➔ valeur sur pied du peuplement doit être < 3X le montant des travaux pour une plantation et 5x pour une régénération naturelle.



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Pôle Compétitivité

### 3. Pôle compétitivité



## Soutien aux investissements des entreprises

**18 entreprises lauréates dans les Vosges  
(plus de 50 dossiers déposés pour 350 emplois)**

**Montant global d'investissement près de 48M€**

**pour plus de 12M€ de subventions**

**160 emplois a minima**

- 12 lauréats sur l'AAP Territoires d'Industrie dont 4 pour la filière bois, 3 en métallurgie, 3 en textile, 2 en plasturgie
- 3 lauréats de l'AAP Automobile
- 2 lauréats de l'APP Aéronautique
- 1 lauréat BCIAT BIOMASSE /ADEME
- Une dizaine de refus confirmés (réorientés, inéligibles)

### 3. Pôle Compétitivité



#### Sur le territoire

Répartition quasi équivalente sur la vallée de la Moselle et l'Est Vosgien. L'ouest du Département reste peu représenté (1 lauréat actuellement)

#### Au sein du Grand Est

Environ 8 % des subventions attribuées tout dispositif confondu, hors ADEME.

#### Constats

→ A noter la faible part des dossiers sur les secteurs dits stratégiques (volet national de l'AAP TI), à savoir l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique, les intrants de l'industrie...

→ Peu sur l'automobile alors que plusieurs équipementiers de 1<sup>er</sup> rang

→ Peu de dossiers également déposés sur les AAP de l'ADEME et peu de lauréats

### 3. Pôle compétitivité



**La suite :**

- **« Guichet Industrie du Futur » (géré par l'ASP) :**  
**48 dossiers déposés pour 40M€ d'investissements**
- **20 dossiers déposés à l'AAP Territoires d'Industrie + 10 nouveaux en cours de dépôt**
- **Projets collectifs/ filières industrielles : à ce jour 4 embryons de projets, dont un bien avancé qui pourrait émarger sur des crédits nationaux (échéance fin 2021)**

Contact Préfecture : [florence.hennequin@vosges.gouv.fr](mailto:florence.hennequin@vosges.gouv.fr)

- **Promotion des dispositifs peu sollicités :**

**AAP filières stratégiques**

**Lien**

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-investir-pour-preparer-la-France-de-2030-50441>

**AAP de l'ADEME (diapositives suivantes)**

### 3. Pôle Compétitivité



## Focus sur la décarbonation de l'Industrie - ADEME

**Appel à Projets portant sur l'aide à l'investissement pour la décarbonation des procédés et des utilités dans l'industrie (AAP DECARB IND)**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/decarb-ind2021-61>

- **Pour des projets nécessitant un investissement total de plus de 3 M € (CAPEX)**
- **Évaluation des projets selon les critères suivants :**
  - Critère de performance de décarbonation
  - Critère de cohérence et d'ambition environnementale
  - Critère de cohérence et d'ambition industrielle pour le site industriel
  - Critère de structuration de la filière
- **2 dates de clôture :**
  - le 17 mai 2021 à 15h
  - le 14 octobre 2021 à 15h

### 3. Pôle Compétitivité



## Focus sur le Tourisme Durable - ADEME

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Accompagnement au tourisme Durable », accompagnera les maîtres d'ouvrage dans le montage et le dépôt de leurs dossiers

Coordonnées de la Chargée de Mission Développement durable à la CCI  
Madame Marie THOMAS  
[m.thomas@vosges.cci.fr](mailto:m.thomas@vosges.cci.fr)

Une communication interministérielle sur le sujet  
est attendue prochainement

### 3. Pôle Compétitivité



## Focus sur le dispositif « TREMPLIN » - ADEME

### Pour qui ?

Toutes les TPE et PME, quelle que soit leur forme juridique (sont exclus les auto-entrepreneurs)

### Pour quoi ?

L'acquisition de véhicules électriques, d'équipements de réduction et de gestion des déchets, l'accompagnement pour des travaux ambitieux de rénovation des bâtiments, des études sur les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies climat des entreprises...

### Où trouver les informations ?

- l'actu <https://www.climaxion.fr/actualites/tremplin-tpe-pme-du-grand-est>
- La brochure régionale <https://www.climaxion.fr/docutheque/tremplin-transition-ecologique-pme>
- le lien vers la plate-forme de dépôt pour les dossiers pris en charge par l'ADEME (ENR par les maisons de la Région)  
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

### 3. Pôle Compétitivité



**Les projets soutenus par l'ADEME ou la Région dans le cadre du Plan Climaxion, peuvent bénéficier entre autres d'un prêt bonifié et garanti par l'ADEME**



**Où trouver les informations ?**

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert-ADEME>

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert>

**Autre dispositif spécifique**

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE>



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Pôle Cohésion - Emploi**

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



Sommaire :

1. Marché du travail – les chiffres clés
2. Activité partielle – les chiffres clés & actualités
3. Un plan 1 jeune 1 solution
4. Insertion par l'activité économique
5. Nos priorités en 2021

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 1. Marché du travail 4 ° Trimestre 2020

#### **Demande d'emploi :**

DE de Cat A : 18890 - 4,2 % trimestrielle et + 2,6 % annuelle

DE des Jeunes : 2740 – 8,7 % trimestrielle et – 1,1 % annuelle

**DELD Cat ABC : 16570 +0,9 % trimestrielle et + 5,3 % part de 53,6 %**

**BRSA : 5024 + 12 % sur un an**

#### **Salariés :**

**3° Trimestre 2020 : 117 565 Salariés – 1 ,1 % annuelle**

**Novembre 2020 : 4243 Intérimis en fin de de mois – 4,5 %**

Licenciements économiques : 451

Ruptures conventionnelles : 1628

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 2. Activité Partielle – les chiffres clés

#### **Autorisation**

Nombre d'établissements : 6 785

Nombre de salariés : 58 937

Nombre d'heures : 37 057 698

80 % sont des établissements de moins de 10 salariés

#### **Indemnisation**

Nombre d'établissements : 6 398

Nombre de salariés : 42 684

Nombres d'heures : 10 242 003

Montant : 95 429 683 €

Indemnité moyenne : 9,3 €

Indicateurs filières : HCR : 20 % - Industrie : 19 % - Commerce : 18,6 %

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 2. Activité Partielle - actualités

758 demandes en cours, 8570 salariés couverts (10 % salariés)

Maintien des taux jusqu'au 30/04

Activité partielle de longue durée :

- 46 entreprises couvertes par un accord
- 1950 salariés
- 65 % des entreprises de moins de 50 salariés

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 3. Le plan 1 jeune 1 solution

## Faciliter l'entrée des moins de 30 ans sur le marché du travail

→ L'aide à l'embauche des jeunes :

*Aide de 4 000 € pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDD de plus de 3 mois ou en CDI, entre le 1/08/20 et le 31/03/21.*

***Projet de décret prolongeant l'aide jusqu'au 31/05/2021***

2020 : 1189 contrats reçus (771 employeurs concernés) dont 369 dossiers validés.

2021, au 1<sup>er</sup> mars 21 : 688 dossiers validés, 634 contrats payés.

→ La prime exceptionnelle à l'apprentissage :

*5 000 € pour recruter un alternant de moins de 18 ans*

*8 000 € pour un alternant de 18 à 29 ans*

*Contrats signés entre le 1/07/2020 et jusqu'au 31/03/2021, préparant à un diplôme jusqu'au Bac + 5.*

***Projet de décret prolongeant l'aide jusqu'au 31/12/2021***

En cumul 2020/2021, au 27 février 21 : 1669 dossiers apprentissage validés et 92 dossiers professionnalisation validés.

→ L'emploi Franc + ***Projet de décret prolongeant l'aide jusqu'au 31/05/2021***

*Une entreprise qui recrute en CDI entre le 15/10/20 et le 31/03/21 un jeune de moins de 26 ans résidant dans un QPV peut bénéficier d'une aide financière jusqu'à 17 000 € sur 3 ans.*

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 3. Le plan 1 jeune 1 solution

#### **Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou à des programmes dédiés**

- des formations qualifiantes ou pré qualifiantes vers des métiers d'avenir : transition écologique, numérique et santé
- des missions d'utilité sociale pour des jeunes en quête de sens : le service civique
- des parcours personnalisés pour des décrocheurs scolaires « la promo 16/18 », programme de 4 mois porté par l'AFPA
- des places de formation supplémentaires pour les lycéens et étudiants

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 3. Le plan 1 jeune 1 solution

## Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure

- Renforcement des dispositifs d'inclusion durable dans l'emploi : les PEC jeunes et CIE jeunes

2020 : 87 PEC jeunes et 20 CIE jeunes prescrits

Au 6/03/2021 : 29 PEC jeunes prescrits (enveloppe de 404) et 31 CIE jeunes prescrits (enveloppe de 275)

- Augmentation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi combinés à une allocation :

Garantie jeunes : 553 entrées en 2020 (91 % objectif Vosges de 609)

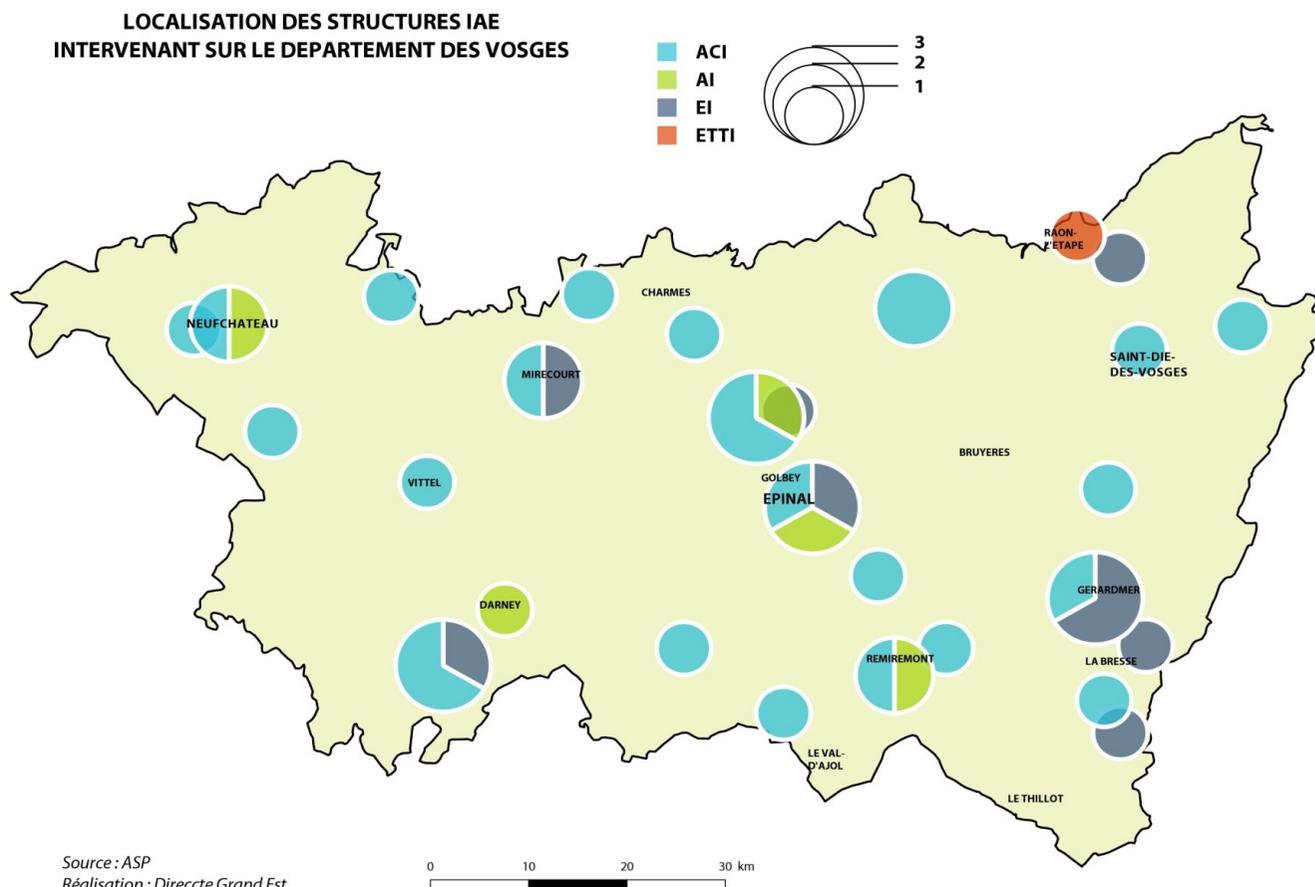
122 entrées à fin février 2021, soit 10,7 % de l'objectif 2021 en progression de 88 % et s'élevant à 1145.

PACEA (hors GJ) : 1647 entrées en 2020 et 376 au 28/02/21.

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 4. Insertion par l'activité économique (IAE) dans les Vosges



Source : ASP  
Réalisation : Direccte Grand Est

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 4. Le financement de l'IAE dans les Vosges en 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>SIAE</b>	38	40	37	41	<b>42</b>
<b>ETP</b>	658	661	672	680	<b>782</b>
<b>Financement Etat</b>	8 536 676	8 832 870	9 061 494	9 617 474	10 449 360
		<b>+ 3,45 %</b>	<b>+ 2,59%</b>	<b>+ 6,14 %</b>	<b>+ 8,65%</b>

**+ 22,40%**

<b>CD</b>	1 119 224	1 119 170	<b>3 168 653</b>	<b>3 194 000</b>	<b>3 181 112</b>
	+ AAP +	+ AAP +			
	aide à l'investissement	aide à l'investissement			

# 1. Pôle Cohésion - Emploi



## 4. IAE – Programmation 2020

2020	ETP conventionnés	Etat ETP	Etat modulation	Etat FDI	CD88 ETP
ACI	466,65	8 346 974	444 457	3 362 78	1 189 775
AI	144,66	200 065	12 741	2 000	-
EI	124,40	1 279 649	52 854	102 500	-
ETTI	43	184 857	3 839	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>778,61</b>	<b>10 011 545</b>	<b>513 891</b>	<b>440 778</b>	<b>1 189 775</b>

**TOTAL FINANCEMENT ETAT : 10 966 214 euros**

+

**AXE 1 : plan de soutien : 984 602 euros / Axe 2 : 971 005 euros**

Aide ETP CD88	1 189 775
Aide à l'investissement	500 000
Appel à projet CD 88 2020	1 372 000
<b>Total CD88</b>	<b>3 061 375</b>

**Total IAE : 15 983 196 euros**

## 4. Pôle Cohésion - Emploi



### 5. Priorités en 2021

**IAE** : consolider et poursuivre le développement de cette filière.

Développer le lien SIAE et entreprises (Quinzaine de l'insertion, clauses sociales...)

**Apprentissage** : actions territorialisées, mission départementale du développeur, charte de partenariat CFA/EN, Sensibilisation du secteur public

#### **Plan 1 Jeune 1 Solution :**

Communications ciblées PEC et CIE jeunes

Actions en faveur de la montée en charge de la GJ



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Pôle Budget - Fiscalité**



# La baisse des impôts de production

## Qu'est-ce que c'est ?

- ⇒ Une réduction de 50 % de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour toutes les entreprises.
- ⇒ Une réduction de 50 % de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les établissements industriels.
- ⇒ Un abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale en fonction de la valeur ajoutée (CET).

## 5. Pôle Budget - Fiscalité



### La baisse des impôts de production

#### Pour quoi faire ?

En baissant les impôts, on accroît la compétitivité des entreprises françaises, en particulier dans l'industrie, on renforce l'attractivité de nos territoires, on incite les entreprises à investir et à localiser de nouvelles productions en France.

#### Comment en bénéficier ?

Les entreprises n'ont aucune démarche spécifique à réaliser pour bénéficier de cette mesure de relance fiscale.

#### Quel est le calendrier de mise en œuvre ?

Les baisses d'impôts s'appliquent aux échéances correspondant aux impôts dus au titre de 2021.

Cette baisse des impôts de production est pérenne.

## 5. Pôle Budget - Fiscalité



# La baisse des impôts de production

## Combien cela représente-t-il ?

- ⇒ Au niveau national, c'est 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production qui concernent près de 600 000 entreprises.
- ⇒ Au niveau de la région Grand Est, c'est 784 millions d'euros qui concernent 47 000 entreprises.
- ⇒ Au niveau des Vosges, c'est 45 millions d'euros qui concernent 3 800 entreprises.

## 5. Pôle Budget - Fiscalité



### La compensation des pertes de recettes des collectivités territoriales

⇒ Garantir aux communes et EPCI que le montant total de leurs recettes fiscales et domaniales en 2020 ne soit pas inférieur à celui perçu en moyenne entre 2017 et 2019.

Dispositif reconduit en 2021 uniquement pour les recettes fiscales.

⇒ **Acompte de 50 % (estimatif) versé en décembre 2020**

Montant définitif calculé en avril 2021 > versement complémentaire ou récupération en cas de trop perçu au plus tard le 31/05/2021.

⇒ **Données provisoires pour le département au 31/01/2021 :**  
montant total de compensation de 3,61 M€ au bénéfice de 172 communes.



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Conclusion par Monsieur le Préfet